



Ma ville

Le magazine de Merlimont

Juillet 2018

DOSSIER NUMÉRIQUE

La fibre et la 4G dans la commune

//8

DOSSIER PLAGE

Le front de mer et la circulation

//14

www.merlimont.fr

22 SEPTEMBRE
2018

Fête du Sport

Avec les associations
sportives de Merlimont

Place de la Gare
10h à 19h

Animations sportives pour tous
Village sportif
Olympiades pour personnes en situation de handicap
Trail enfants - Trail semi-nocturne mixte
Course en Joélette
Initiations



Chères Merlimontoises, chers Merlimontois,



Avec l'arrivée de l'été, notre station connaît une forte affluence qu'il nous faut gérer au mieux. Vous l'avez sans doute déjà constaté, de nombreuses modifications ont été apportées au secteur plage afin de prendre en considération les changements à venir quant à la reconstruction du perré et à l'aménagement de la digue promenade.

Le sens de circulation a été changé, la place de la gare a été aménagée, des travaux ont été réalisés au poste de secours et au club nautique... J'ai pris toutes ces décisions pour la sécurité, pour la fluidité et surtout pour la valorisation des modes de déplacement doux en permettant à chacun de stationner gratuitement aux abords du centre et de la plage.

Notre commune est dotée d'un cadre de vie exceptionnel, celui-ci doit être préservé. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ont l'interdiction d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries et des promenades accessibles au public. En conformité avec cette obligation qui va aussi s'appliquer aux particuliers au 1^{er} janvier 2019, nos services municipaux n'utilisent plus de pesticides chimiques. Des techniques alternatives existent ; c'est pourquoi un matériel adapté a été acheté afin de permettre à nos techniciens de travailler autrement. Un cabinet d'études les a

accompagnés afin de faire évoluer les pratiques, pour le respect de notre santé et la protection de la biodiversité. Ainsi donc, chacun pourra constater, dans les mois à venir, des modes de gestion différenciée de nos espaces verts.

Je le sais, certains changements qui impactent la vie quotidienne sont propices à la discussion. Soyez assurés que j'aborde ces sujets avec volontarisme et pragmatisme, tout en restant à votre écoute.

Je remercie mon équipe municipale, les techniciens de la Commune, ceux de la Communauté d'Agglomération, les bénévoles des associations et toutes celles et ceux, qui à leur niveau, œuvrent à mes côtés pour que la saison qui s'ouvre soit riche et réussie pour chacune et chacun d'entre nous.

Je vous invite à travers ce numéro à retrouver l'agenda des animations estivales pour profiter de votre été à Merlimont !

Comme vous, j'aime Merlimont !

Votre Maire,
Mary Bonvoisin



Mairie de Merlimont
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
mairie.de.merlimont@orange.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN
Conception : IEH,
Véronique DE PAOLI
Rédaction : Véronique DE PAOLI
Images : Charlotte PROVIN,
Véronique DE PAOLI
Impression : IEH



Sommaire

Page 4 : Retour en images

Page 6 : Finances & Bloc-notes

Page 7 : Infos plage

Page 8 : La fibre et la 4G

Page 10 : Cadre de vie

Page 12 : Zéro Phyto

Page 13 : Travaux

Page 14 : Dossier Plage

Page 16 : Logement

Page 18 : Les p'tits nouveaux

Page 19 : Portraits

Page 20 : Agenda

Le Festi'Vintage

Une première, Un succès

Le temps du week-end Pascal, Merlimont était à l'heure des années 1950&1960. Avec un public au rendez-vous sur les divers stands et animations, les concerts, l'élection de Miss Pin'up, les expositions et défilés de voitures d'époque, sans oublier le bal populaire.



Mais aussi ...



Le 3 juin, le rallye carto Canche - Authie a réuni 28 équipages. Partis de la station pour un périple à travers le Montreuillois et la Somme, ils sont rentrés pour la remise des prix à la salle Navez.



Le 9 juin, Thérèse Martel a soufflé sa 100^{ème} bougie en présence du Maire et des élus, notamment Géry Gosse, son beau-fils, ainsi que toute sa famille, 2 de ses 5 enfants, 8 petits-enfants, 17 arrière petits-enfants et le premier arrière-arrière petit enfant prévu pour décembre. Après une vie professionnelle bien remplie à la ferme puis en tant qu'économiste à l'institut Calot, Thérèse coule une retraite paisible à Merlimont depuis 1968 où elle fait profiter tout le monde de sa bonne humeur. Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.

Le Festi'Nature

Une ferme à Merlimont



Le week-end de la Pentecôte fut animé par le Festi'nature. Les animaux ont métamorphosé la place de la Chapelle en ferme à ciel ouvert pour le plus grand plaisir des enfants. La pêche à pied, le nettoyage de plage, les randonnées, les jeux en bois, les ateliers créatifs, les concours de dessin et de photos ont fait le succès de cette manifestation.

En bref...



1 - Les aînés en voyage à Amiens, et aux grottes de Naours le 5 juin.



2 - Le 8 mai, Renuald Cholewa a reçu du Maire la Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze pour sa présence en Algérie de 1956 à 1958



3 - Le 10 juin, l'association Loisirs et Créativité a exposé une année de travaux



4 - Début juin, apprentissage des bases du code de la route pour les CM1-CM2 en vue d'une sortie scolaire de fin d'année



5 - Le 8 juin, remise des dictionnaires par le Maire pour l'entrée en 6^{ème}



6 - Les enfants ont appris le tir à l'arc durant les vacances de printemps

Depuis 2014, les dotations de l'État sont en baisse.

Cette année, comme l'avait annoncé le Gouvernement, la dotation forfaitaire n'a pas évolué.

La dotation nationale de péréquation (98.987 €) et la dotation de solidarité rurale fraction cible (77.224 €) ont engendré la forte diminution des aides de l'État. Celles-ci s'élevaient à 1.422.910 € en 2015 et sont aujourd'hui à 1.053.757 €.

Dans ce contexte, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est impérative si la commune souhaite poursuivre ses investissements en matière de rénovation ou de construction.

Cette année, un emprunt de 2 millions a été souscrit auprès de l'Agence France Locale afin de permettre l'extension du restaurant scolaire et la création de trois nouvelles salles de classe.

Certes, le taux d'endettement communal a évolué mais il reste mesuré et adapté à la capacité de remboursement de la collectivité.

Des crédits en investissement et en fonctionnement ont été affectés pour la poursuite des programmes de réhabilitation de la digue promenade et de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments recevant du public ainsi que pour quelques travaux de voiries.

Bloc notes

Pour valoriser l'histoire de Merlimont

Pour la collecte des mémoires, recherches et témoignages il existe une page web spécialement dédiée :

www.merlimont-memoire-patrimoine.fr

Elle s'élargira grâce à l'apport de vos souvenirs, documents et photos. N'hésitez pas à nous contacter !

A retenir !

Samedi 28 juillet à 9h30, à la salle polyvalente.

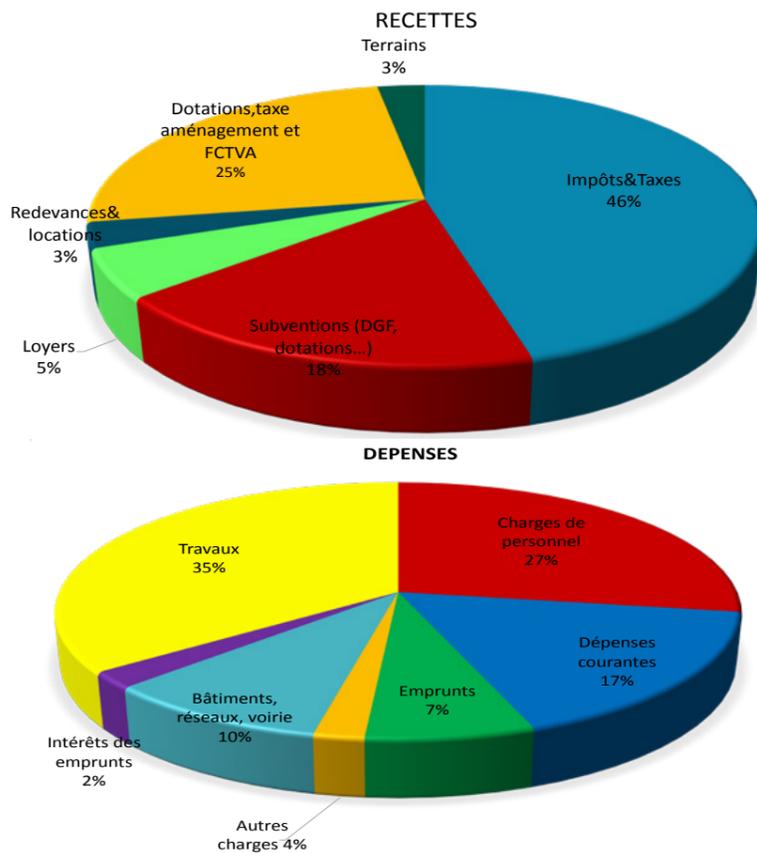
Le Maire et son conseil municipal convient l'ensemble des habitants de Merlimont à la traditionnelle **réunion estivale d'informations communales**.

Ce temps d'échanges sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée, d'évoquer les projets réalisés, ceux à venir et de répondre à vos questions.

Des dépenses maîtrisées

4 grandes règles financières pour Merlimont de 2016 à 2020 :

- 1 - 0 % d'augmentation des taux des impôts communaux
- 2 - Une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- 3 - Des investissements pour la commune
- 4 - Un endettement mesuré



Un Mail, des infos

Si vous souhaitez recevoir les informations pratiques, les réunions publiques, les manifestations à venir ou si vous êtes nouvellement installés sur la commune, nous vous invitons à envoyer votre adresse mail à Véronique De Paoli :

communication-merlimont@orange.fr

Si vous l'avez déjà fait et que vous ne recevez plus de nos nouvelles, nous vous invitons à renouveler l'opération.

Pour des vacances en toute SÉCURITÉ

Quelques consignes à respecter

Les dangers de la plage ne prennent jamais de vacances. Pour que les vôtres restent paisibles, voici quelques conseils des maîtres-nageurs sauveteurs.

- Restez toujours vigilant, à marée montante comme descendante, même en cas de simple promenade sur la plage. Les bâches ne sont pas toujours visibles.
- Renseignez-vous sur les horaires de marée.
- Baignez-vous dans la zone de bain surveillée, délimitée par des bouées jaunes dans l'eau et des fanions bleus sur la digue, dans la mesure du possible en face du poste de secours. Attention, les sauveteurs peuvent réduire cette zone de bain avec deux fanions bleus suivant les dangers : la baignade en dehors de la zone de bain restreinte est interdite.
- Accompagnez toujours vos enfants au bord de l'eau, même à marée haute. Quelques secondes d'inattention peuvent être dramatiques.
- Signalez rapidement tout enfant perdu à un sauveteur au bord de l'eau ou au poste de secours.
- Protégez-vous et protégez vos enfants du soleil



Dans la zone de bain, tout n'est pas autorisé

 <p>Les chiens même tenus en laisse (vous disposez d'accès en dehors de la zone de baignade).</p> <p>Les Kit-surf, voiliers, catamarans, canoës rigides, paddles rigides.</p> <p>Les cerf-volants dirigeables et voiles de parachute.</p> <p>La pêche à la ligne jusqu'à 150 m de la zone de baignade.</p> <p>La consommation d'alcool.</p>	 <p>Les pneumatiques Les jeux de plage Les cerf-volant à un fil</p>  <p>La traversée des vélos, char à voile, buggy, speed-sail est autorisée de façon exceptionnelle dans la mesure où ils roulent au pas et éloignés des personnes présentes sur la plage.</p>
--	--

SURVEILLANCE DES PLAGES

Pleine saison : du 30 juin au 2 septembre

Horaires de surveillance : 11h - 19h

Numéros d'urgence sur terre : 112 (portable), 18 (fixe)

Numéro d'urgence en mer : 196



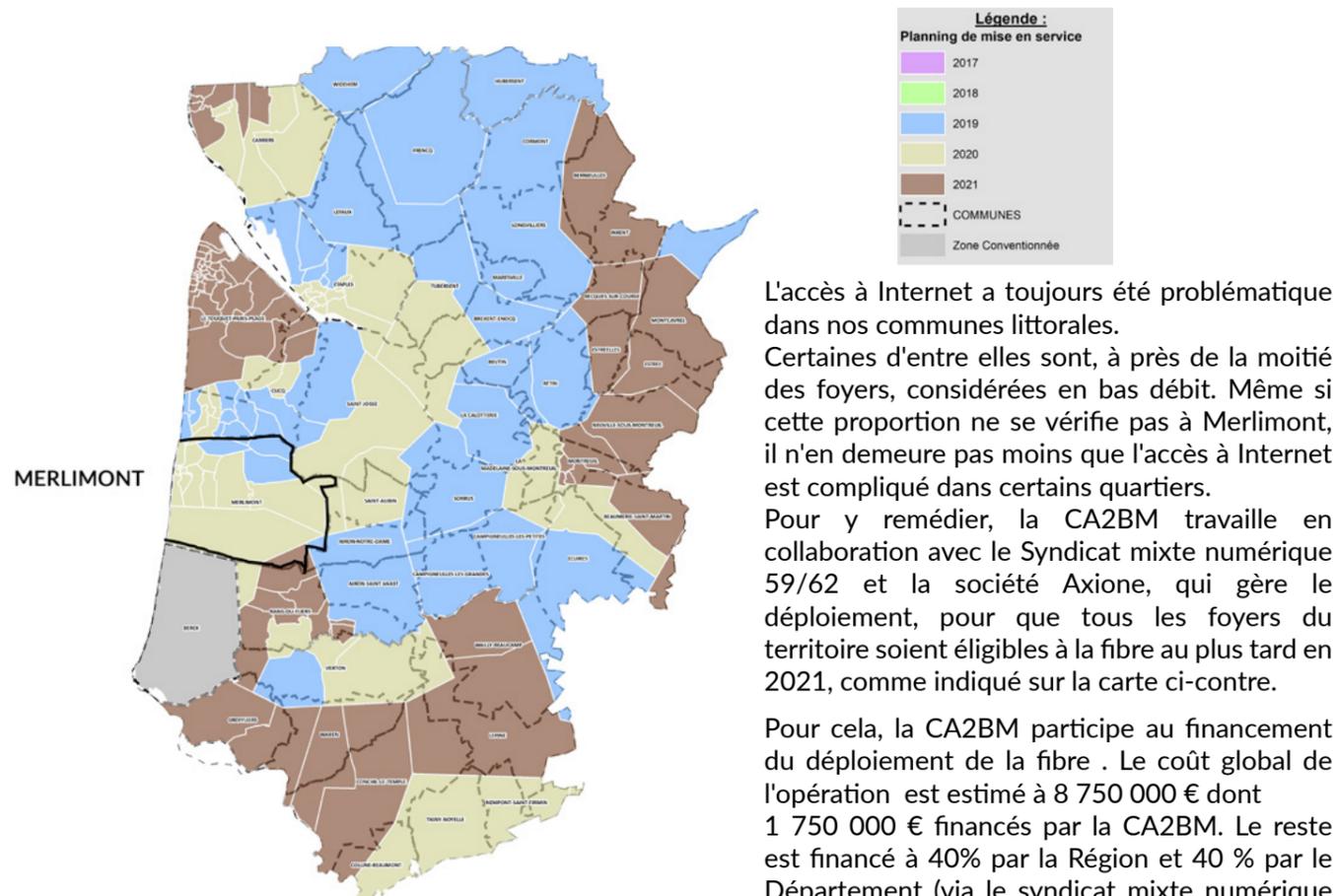
Un geste citoyen pour des plages propres

Les bacs à marée installés sur la digue promenade et au club nautique sont là pour collecter les déchets que vous trouvez sur la plage. **N'hésitez pas à les utiliser !**

La Fibre Optique

A votre porte en 2019

La Région Hauts de France, les Départements du Nord et du Pas de Calais ont créé le Syndicat mixte numérique 59/62 ayant pour objectif " la fibre pour tous en 2025 ". Sur le territoire de la CA2BM, les élus se mobilisent afin que les foyers ayant les plus bas débits puissent bénéficier de la fibre dès 2019.



L'accès à Internet a toujours été problématique dans nos communes littorales.

Certaines d'entre elles sont, à près de la moitié des foyers, considérées en bas débit. Même si cette proportion ne se vérifie pas à Merlimont, il n'en demeure pas moins que l'accès à Internet est compliqué dans certains quartiers.

Pour y remédier, la CA2BM travaille en collaboration avec le Syndicat mixte numérique 59/62 et la société Axione, qui gère le déploiement, pour que tous les foyers du territoire soient éligibles à la fibre au plus tard en 2021, comme indiqué sur la carte ci-contre.

Pour cela, la CA2BM participe au financement du déploiement de la fibre. Le coût global de l'opération est estimé à 8 750 000 € dont 1 750 000 € financés par la CA2BM. Le reste est financé à 40% par la Région et 40 % par le Département (via le syndicat mixte numérique 59/62).

Comment ça se passe ?

TEMPS 1 : le bureau d'études élabore des plans où les zones sont découpées en « plaques ». Chacune des plaques est desservie par un NRO (Nœud de raccordements optiques). La commune de Merlimont dépend de ceux installés à Cucq.

TEMPS 2 : le bureau travaille ensuite, avec les communes, pour positionner les différentes installations nécessaires au déploiement, des SRO (sous répartiteurs optiques), que l'on connaît sous le nom d'armoires.

TEMPS 3 : Une fois que les emplacements des armoires sont validés, le bureau d'études travaille à faire la liste des prises, définir les trajets exacts de chaque fibre,

lancer les calculs de charges sur les poteaux existants, faire vérifier les taux d'occupation des chambres d'Orange.

TEMPS 4 : Une fois les armoires posées, les techniciens tirent les câbles (selon les trajets définis à l'étape précédente) et installent les boîtiers de raccordement chez les particuliers.

Toutes ces démarches peuvent prendre du temps, notamment si les poteaux ou les chambres d'Orange sont saturés. Il faut alors entamer des démarches de construction et cela allonge les délais.

Et à Merlimont ?

Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) de Cucq est installé. La commune a signé la demande d'autorisation de travaux pour l'implantation des deux premières armoires. Le bureau d'études va donc débuter en fin d'année, le travail du troisième temps, c'est à dire lister les prises pour que les particuliers ou immeubles d'habitats collectifs soient raccordés pour ensuite définir les trajets des fibres.

Une première armoire est prévue rue des Tourterelles. Elle va desservir la rue Joseph Daubrègue et toutes les rues adjacentes entre la rue des Prés Morus (incluse) et le croisement avec la rue de la Mer (exclue).

Une seconde, rue du Touquet, va desservir Merlimont Garden jusqu'au Nord de la rue de la Côte d'Opale (exclue) ainsi qu'une partie de Stella Plage.



L'antenne de téléphonie mobile

" Ca ne passe pas à Merlimont !!! "

Tout le monde a déjà prononcé cette phrase en essayant désespérément de passer un coup de fil via un téléphone mobile.

Les élus ont pris le problème à bras le corps pour entamer la longue procédure d'installation d'une antenne relais. Une modification du Plan Local d'Urbanisme a été nécessaire pour autoriser la hauteur du mât à 30 mètres. En effet, plus bas, la végétation aurait dégradé la qualité des transmissions.

Fin janvier, le permis de construire a été accordé.

Les délais de recours étant épuisés, les travaux devraient débuter prochainement, avec la pose de la dalle béton. Une fois la phase de séchage terminée, le pylône pouvant supporter trois antennes relais s'élèvera. Selon les services d'Orange sa mise en service est prévue début 2019. Elle couvrira la zone entre le cabinet du Ménome et Leroy Merlin.

Les travaux coûtent environ 100 000 €, entièrement financés par Orange.

Nous allons bientôt capter à Merlimont !

La rue d'Etaples et les rues adjacentes dépendent d'une armoire qui sera posée à Cucq.

Selon Axione, la société en charge du déploiement, ces trois zones seront éligibles à la fibre optique le 4 mai 2019. Vous devrez alors vous rapprocher de vos opérateurs pour activer l'abonnement. Le temps d'activation peut varier en fonction de votre fournisseur d'accès internet. Le reste de la commune suivra le même procédé de déploiement de la fibre et sera éligible le 4 novembre 2019.



A gauche, projection de l'armoire rue du Touquet, ci-dessus, celle de la rue des Tourterelles. Elles seront opérationnelles en 2019.



La future antenne 4G sera située aux portes du nouveau cimetière et couvrira toute la zone de Merlimont Village.



La place de la Gare

Se refait une beauté

Afin de sécuriser la place de la gare, des aménagements ont été réalisés et se poursuivront cet été. Une aire pouvant recevoir les camping-cars est en cours d'aménagement, libérant ainsi l'espace occupé par le stationnement de ces véhicules devant les sentiers dunaires.

Dès la fin du mois de mai, des travaux d'embellissement de la place de la gare ont débuté. Les services techniques ont tout d'abord installé des bacs à fleurs en bois afin de délimiter la place. Entre chaque bac, des plots réfléchissants permettent de se repérer la nuit et des bornes énergétiques ont été mises en place pour le branchement des commerces ambulants les jours de marché.

Côté stationnement, les marquages au sol ont été effacés pour faire place à de nouveaux marquages conformes à la réglementation concernant les véhicules pour les personnes à mobilité réduite. Grâce à cette nouvelle organisation, 12 places supplémentaires sont disponibles.

Une zone de stationnement pour les bus a été matérialisée le long du skate parc, ainsi qu'un cheminement piéton pour les voyageurs descendant des bus afin qu'ils puissent rejoindre le centre de la station en toute sécurité.

Enfin, devant la salle polyvalente, les services techniques ont disposé des barrières en bois qui mettent un point final à la remise en beauté de la place de la gare.



La place de la gare est plus sécurisée



L'embellissement de la devanture de la salle polyvalente

Une aire pour les camping-cars

Prochainement, les travaux de viabilisation et de maçonnerie du terrain rue d'Estrée devraient débuter afin de pouvoir accueillir une aire de stationnement et d'hébergement pour les camping-cars.

D'une capacité de 29 places, elle devrait ouvrir pour mi-juillet, au moins pour la partie stationnement.

L'aménagement avec des barrières et bornes d'entrée et de sortie, les points de vidange et d'approvisionnement en eau et électricité, la vidéo surveillance et le wifi, ainsi que la gestion du site pour l'hébergement des camping-cars, seront confiés à une société spécialisée.

Une fois en service, les camping-cars qui stationnent actuellement sur la place de la gare seront orientés par un panneau, avec les coordonnées GPS de la nouvelle aire.

Un espace de jeu pour les jeunes

Tout à côté du skate parc, à l'entrée des sentiers dunaires, l'emplacement laissé libre par les camping-caristes sera aménagé pour la jeunesse. Les paniers de basket qui étaient dans la cour de l'école y seront installés.

Les jeunes auront libre accès à cet espace de jeu qui sera également un outil ludique pour les centres de loisirs et les scolaires.

Conteneurs enterrés

Et gestion des déchets

Le secteur plage dispose désormais de 3 emplacements équipés de conteneurs d'apport volontaire des déchets. Ces colonnes enterrées sont installées par la CA2BM sur les communes littorales. A chaque fois il y en a trois, (pour les ordures ménagères, les emballages en cartons, les papiers, les journaux, et la troisième pour le verre). La partie aérienne est en inox afin de résister durablement aux embruns marins. Elles sont équipées d'un tambour rotatif pour faciliter le dépôt des déchets.

Chaque borne dispose d'un boîtier permettant leur géolocalisation ainsi qu'une détection du taux de remplissage à distance.



Croisement du boulevard de la Manche et de l'avenue de Douvres



Conteneurs rue de Tourville, récemment installés

Les collectes de déchets ont lieu chaque semaine selon un calendrier annuel par quartier. Ce document est disponible en mairie.

Des sacs pour vos déchets verts

Jusque fin septembre, vous pouvez retirer vos sacs pour les déchets verts en mairie les mardis, jeudis et samedis de 9h à 11h.

Les dépôts sauvages peuvent coûter cher !

Alors que les collectes des déchets sont effectuées chaque semaine, que des points d'apport volontaire sont à disposition de tous, de nombreux dépôts sauvages sont constatés. Ces dépôts constituent une infraction passible d'une amende.

La commune met donc en place une surveillance particulière, par la police municipale secondée cet été par un ASVP. Toute personne prise en flagrant délit devra s'acquitter d'une amende, selon le barème suivant :

- Pour un dépôt d'ordures en vue de leur enlèvement sans respect des conditions fixées (la veille au soir du jour de collecte) : **150 € (article R.632-1 du code Pénal et R.541-76 du code de l'environnement)**

- Pour un dépôt ou l'abandon d'ordures en dehors des emplacements autorisés : **450 € (article R.633-6 du code Pénal et R.541-76 du code de l'environnement)**

- Pour l'embarras de la voie publique ou abandon d'objets entravant la libre circulation : **750 € (article R.644-2 du code Pénal)**

- Pour dépôt ou abandon d'ordures transportées à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé : **jusqu'à 1500 € (article R.635-8 du code Pénal)**

Nos amis à 4 pattes également concernés

Tous les propriétaires de chiens sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux.

Des distributeurs de sacs dédiés à cet usage sont disposés à divers endroits de la commune.

Toute personne prise en flagrant délit s'expose à une amende de **68 euros**.

Le Zéro Phyto

Un village en herbes

Depuis quelques semaines, vous avez pu remarquer la propagation d'herbes dans certaines rues de Merlimont. Les services techniques appliquent désormais la charte "zéro phyto" que la Municipalité a signé l'an dernier.

Pourquoi le Zéro Phyto ?

Cela fait de nombreuses années que les collectivités utilisent des pesticides ou des produits phytosanitaires pour désherber les parterres de fleurs et avoir des pelouses "propres". Avec le temps, il est prouvé que ces produits sont nocifs pour la santé humaine. La faune est aussi victime de ces produits, puisque près de 80% de la population d'insectes volants a disparu en 24 ans. Ces insectes sont la nourriture des oiseaux mais également des pollinisateurs qui permettent la fécondation des plantes à fleurs cultivées par l'homme. Les nappes phréatiques ne sont pas épargnées, puisque avec

l'arrosage, les pesticides s'infiltrent dans le sol. En bref, la pollution aux pesticides est désormais partout. Pour tenter d'éradiquer le problème, les lois Labbé (2014) et de transition énergétique (2015) interdisent l'utilisation de pesticides au 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et à partir du 1^{er} janvier 2019, la commercialisation et la détention de ces produits sera totalement interdite pour les particuliers.

Quelles techniques ?

Il existe plusieurs techniques :
 - préventives (paillage, plantes couvre-sol, dalles alvéolées...)
 - curatives (désherbage avec outils spécifiques, purins)
 - acceptatives (tolérance de la flore spontanée)

Elles sont appliquées en variant les hauteurs de tonte, en laissant les prairies naturelles se développer ou en appliquant des fauches tardives.



Voilà à quoi pourrait ressembler le parc de la mairie avec la gestion différenciée

A Merlimont ?

Cette année, des bandes d'herbes apparaissent dans divers endroits de la commune, notamment rue Adolphe Leroy et avenue du Touquet. Les agents des services techniques appliquent une nouvelle méthode de gestion différenciée, mise au point pour ne plus utiliser de pesticides polluants et nocifs pour votre santé, que la commune s'est engagée à suivre en signant la charte "Zéro Phyto".



Ce panneau sera posé dans certaines rues

Le cimetière joue son rôle dans le Zéro Phyto

Suite à la réunion publique du 14 juin, liée aux incivilités et à l'entretien des cimetières, la commune va mettre en place des mesures pour y remédier.

Les cimetières feront l'objet de gros entretiens avant la Toussaint et les Rameaux tout en prenant en compte cette gestion différenciée. Le Zéro Phyto dans les cimetières contribue à en faire un véritable refuge pour la biodiversité.



Ce cimetière est sans pesticide

Pour en savoir plus et aller plus loin dans la démarche ZERO PHYTO, nous vous donnons rendez-vous

Vendredi 6 juillet à 18 heures
Dans la salle du cyber-point

Pour une réunion publique qui vous permettra d'échanger avec des professionnels, les élus et les agents municipaux.

L'école élémentaire et la cantine scolaire font peau neuve

Les travaux de l'école élémentaire ont débuté en avril avec la destruction des anciens bâtiments, devenus vétustes, pour faire place à de nouvelles classes pour la prochaine rentrée et une cantine plus grande pour la rentrée 2019.



La première phase de travaux concerne les salles de classe. L'ancien bâtiment en pré-fabrique a été désamianté puis détruit durant les vacances scolaires de printemps. Trois nouvelles salles sont prévues à sa place et sont en cours de construction. Les travaux se poursuivent durant l'été afin que les enfants puissent disposer des nouvelles installations dès la rentrée des classes.

A partir de cet été, la cantine scolaire va également subir une transformation. Avec une capacité d'accueil actuelle de 75 couverts, elle va passer à 124 couverts afin de répondre au confort de tous. Autre nouveauté, un self sera à disposition des enfants, une façon de favoriser leur autonomie.

Le coût global de l'opération s'élève à 2 227 000 €. La commune a bénéficié d'une subvention de 127 000 € grâce à la dotation de soutien à l'investissement public local.



Une fois l'amiante retirée, les anciennes salles de classe ont été détruites pour faire place à de futures flambant neuves. Le chantier se poursuivra tout l'été pour que les enfants occupent les classes dès la rentrée.

Une retraite méritée pour Nathalie Bulteel

Elle a vu du pays, Nathalie Bulteel, l'actuelle directrice de l'école élémentaire de la commune. Le Nord, la Dordogne, l'Ille et Vilaine, la Normandie pour arriver au Touquet et terminer sa carrière à Merlimont. Elle y restera 9 ans, dont 2 ans et demi en direction. En juin, Nathalie a fait ses derniers jours de classe et va profiter d'une retraite bien méritée. Au programme, dessin, peinture et voyages.



Mme Bulteel laisse sa place à Mme Queva

A la rentrée, elle sera remplacée par Stéfany Quéva, qui nous vient de l'école Jean Levisse de Trépied qu'elle dirigeait depuis 4 ans. Pour Stéfany c'est un nouveau défi, une école plus grande, une équipe d'enseignants plus étoffée, qu'elle envisage de relever avec sérieux et toujours avec le sourire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La salle polyvalente transformée en cantine scolaire

A partir de septembre, les enfants des deux écoles iront manger à la salle polyvalente dont une partie sera transformée en cantine scolaire pendant la construction des nouveaux locaux. Les enfants seront répartis en 4 groupes afin d'organiser la rotation du bus. Le service se déroulera entre 12h et 13h15. Tous seront de retour à l'école pour 14h. Il n'y aura donc pas de changement d'horaire.

Les primaires expérimenteront un service de type self, les maternelles seront toujours servies à l'assiette.

Les repas seront acheminés en liaisons froides.

La requalification du Front de Mer

Un défi pour tous

Le front de mer de Merlimont fait couler beaucoup d'encre. De nombreux élus sont venus constater le problème de fragilisation de la digue. Sous la maîtrise d'ouvrage de la CA2BM, des cabinets d'études ont été recrutés pour proposer des solutions en vue de la reconstruction du perré.

Dès janvier 2017, les cabinets d'études KVDS et ARTELIA, sous l'égide de la CA2BM et avec la commune, ont débuté les études sur notre plage. Les techniciens ont effectué des relevés topographiques pour réaliser des cartes afin de mieux appréhender les spécificités du front de mer. Ils ont également mis en place une observation du relief sous-marin, mesuré la houle, la hauteur d'eau, la direction des vagues. Enfin, ils ont étudié la biodiversité de notre milieu naturel.

Une première réunion publique a eu lieu en mars 2018, les techniciens y ont présenté leur méthode et les résultats des études. Ont ainsi pu être faites des propositions aux merlimontois lors de la réunion de concertation de juin.

Lors de cette seconde rencontre, qui visait plus particulièrement les riverains, adhérents du club nautique et utilisateurs de la digue, les techniciens ont présenté des solutions réalisables à Merlimont.

Les relevés topographiques en mer ont mis en évidence un gisement sableux de 2.5 km², situé à 6.5 km de la plage contenant des grains de sable plus gros qui servirait pour le réensablement massif.

Les analyses de la houle et l'observation continue de notre

littoral grâce à un système de vidéo a permis de présenter une structure pour la reconstruction du perré en enrochement et en pente avec une porosité suffisamment importante pour absorber l'eau en cas de tempête.

Les techniciens ont ensuite proposé des ateliers autour de 3 thèmes, les résidents au quotidien, les commerces, et les alentours du club nautique.

Les participants ont émis des idées telles que l'harmonisation de la promenade avec celle existante, la modernisation du club nautique (confort, accessibilité, sécurité...), la mise en place d'activités ludiques sur la plage ou encore de navettes pour relier la plage avec les parkings afin de limiter les voitures sur le front de mer. Certains ont aussi réfléchi à un front de mer piétonnier.

Les idées sont prises en compte par les techniciens qui vont en étudier la faisabilité.

Une prochaine réunion publique est envisagée à la fin de l'été pour faire le point sur l'avancée des études et définir des solutions.

Pour la saison estivale, la solution provisoire du réensablement de la plage est une nouvelle fois mise en oeuvre. 15 000 m³ de sable sont ainsi prélevés au nord de la plage sur une zone identifiée par les scientifiques.



Périodes	Phases	Actions
Juin à octobre 2018	Fin du diagnostic et avant projet	Réunions de travail et publiques
Février à juin 2019	Conception du projet	Dépôt des dossiers réglementaires
Juin à décembre 2019	Consultation et choix des entreprises	Enquête publique en août 2019
2020 - 2021	Travaux	



La ville améliore la sécurité

Courant mai, les services techniques ont procédé à l'installation d'une rembarde dans la descente entre le poste de secours et le restaurant "La Mangrove" afin de faciliter et sécuriser l'accès à la plage. Parallèlement, des travaux de rénovation ont été entrepris au poste de secours (volets, portes vitrées, infirmerie, douches, mobilier et peintures) suite au passage de la tempête Eleanor, le 3 janvier dernier.

Pour votre SECURITE

La circulation évolue

La modification du sens de circulation n'est pas passée inaperçue dans le secteur plage. C'est pour des raisons pratiques et de sécurité que la Municipalité a choisi de faire ces changements. D'autres quartiers ont également connu des transformations

La circulation

A la plage, plusieurs rues ont été mises en sens unique, notamment l'avenue de la plage. Cela permettra, aux cyclistes de mieux circuler, aux automobilistes de disposer de plus de places pour stationner et mieux s'insérer sur l'avenue de la plage. Les piétons auront un espace plus confortable sur les trottoirs.

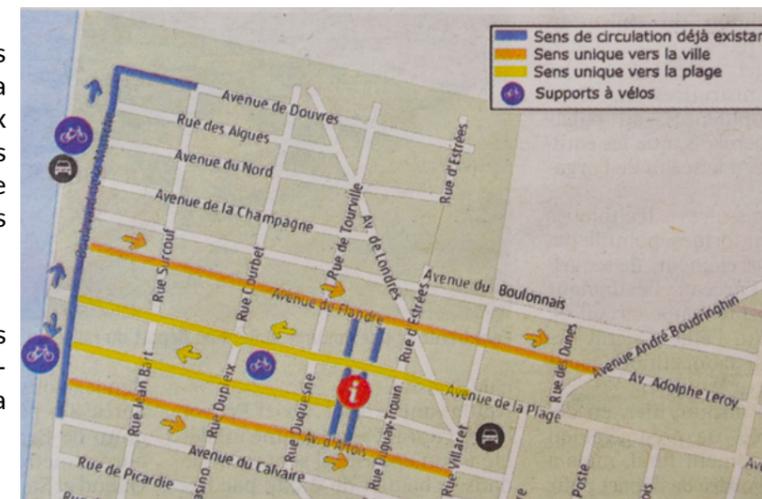
Les vélos

Cinq stationnements avec cinq supports vélos sont dispersés dans la station: deux sur l'avenue de la plage et trois autres boulevard de la manche sur le front de mer.

Le stationnement

Afin d'anticiper les futurs travaux du perré et de la digue qui condamneront une partie des places de stationnement en front de mer, les rues en sens unique permettront de créer des stationnements bilatéraux et donc plus de places.

L'avenue de la plage passera en zone bleue d'une durée de 1h30 de 9h à 19h du 1er juillet au 31 août dans l'optique d'éviter les "voitures tampons" et de favoriser l'accès aux commerces.



Merlimont Garden en Zone 30 et un stop rue des Grandes Garennes pour réduire la vitesse.



Les stationnements pour vélos sur le secteur plage.



Travaux terminés digue nord avec les trottoirs.

Les travaux du club nautique

Abîmées à certains endroits, percées à d'autres, les tôles qui servent de toiture aux hangars de stockage du club nautique avaient vraiment besoin d'un coup de jeune. C'est chose faite depuis la fin du mois de juin, les tôles ondulées et les portes coulissantes ont été changées.

Reste maintenant à traiter le problème d'ensablement qui bloque l'accès aux sanitaires. Des sanitaires provisoires ont été installés mais avec l'affluence de la saison les deux petites cabines risquent de vite déborder.

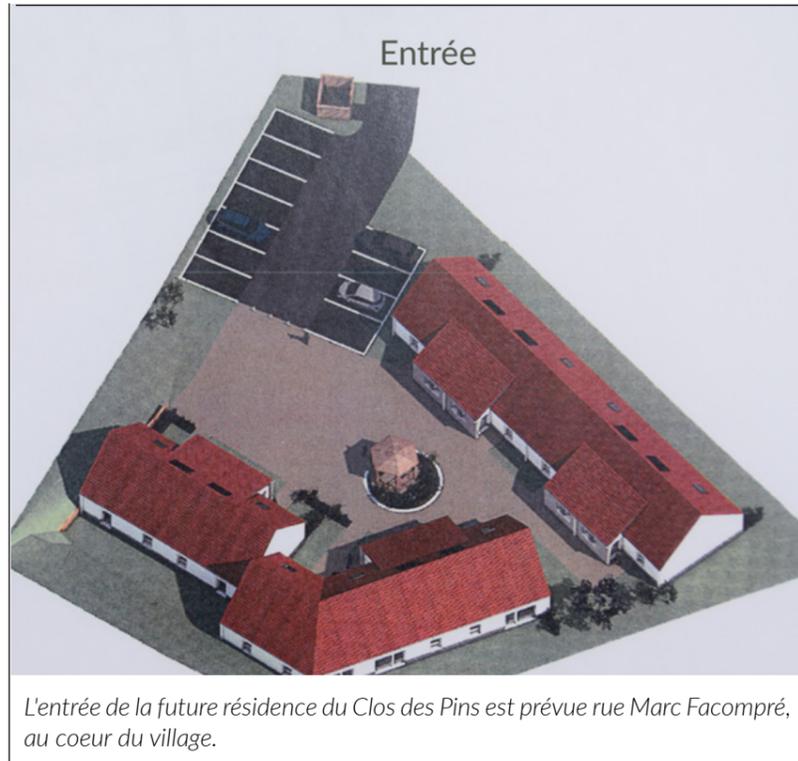
La Municipalité a reçu mi-juin l'arrêté préfectoral autorisant le prélèvement de plans de panicaud maritime situés à l'arrière des hangars. Sous la maîtrise d'oeuvre de l'ONF, une entreprise interviendra courant juillet pour procéder au désensablement afin que les sanitaires soient remis en service dans le courant de l'été.



Tôles réparées, hangars au secs

La nouvelle résidence Seniors

Dans les cartons depuis quelques temps, la résidence seniors rue Marc Facompré va bientôt prendre vie avec neuf logements locatifs articulés autour d'un kiosque. Des demandes sont déjà enregistrées, ne traînez plus pour en déposer une.



Le Clos des Pins, c'est le nom que portera la future résidence seniors située rue Marc Facompré. Les travaux vont débuter très prochainement avec les voiries et les réseaux. Le gros oeuvre est prévu début juillet pour une livraison des logements au deuxième trimestre 2019.

Les neuf maisons seront agencées autour d'un point central agrémenté d'un kiosque et quelques espaces verts qui permettront aux locataires de faire connaissance et de se détendre. Une place de parking sera attribuée à chaque habitation.

Les maisons auront une surface habitable de 66m² répartie sur deux étages et disposeront de deux chambres. Le rez-de-chaussée comprendra le salon-séjour-cuisine de 27 m², une chambre de 11 m², la salle de bain et les sanitaires. La deuxième chambre de 9.83 m² sera à l'étage.

L'entrée de la future résidence du Clos des Pins est prévue rue Marc Facompré, au coeur du village.

Les loyers seront variables en fonction des revenus et des critères spécifiques imposés par l'Etat. Les plafonds de ressources pour bénéficier d'un logement le sont également. Vous pouvez les retrouver sur www.service-public.fr

Pour demander un logement, vous pouvez, vous présenter à l'agence Logis 62 au 8 rue des Juifs à Montreuil ou remplir le formulaire en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une commission étudiera ensuite au cas par cas les dossiers pour les attributions définitives.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez contacter Karine Sauvage au 03.21.90.20.00.



Les neuf logements articulés autour d'un kiosque et de quelques espaces verts seront livrés au printemps 2019

Trois logements encore disponibles allée des Courlis

Nous vous en parlions dans le magazine de l'an dernier, les 16 logements en location-accession à la propriété du Petit Marais sont en cours d'achèvement. Il reste encore quelques maisons disponibles.

Dans le prolongement de la gendarmerie, le lotissement s'agrandit. Après une vingtaine de logements en accession à la propriété et autant en location, la seconde tranche de 16 maisons est en construction. Les travaux devraient être achevés à la fin de l'année et les nouveaux occupants pourront s'y installer.

Sur ces 16 logements, trois n'ont pas encore trouvé preneur. Ce sont des maisons d'environ 90 m² habitables avec trois chambres et un garage ouvert. Le prix de vente est fixé à 180 200 €. Les futurs acquéreurs pourront, en fonction de leurs revenus, bénéficier de la location-accession. Ce système permet d'être locataire sur une période allant de 6 mois à 3 ans, tout en versant une épargne qui sera ensuite déduite du prix de vente. Une fois les locataires devenus propriétaires, ils seront exonérés de la taxe foncière pendant 15 ans.

Pour obtenir des renseignements sur ces maisons vous pouvez contacter Madame Merlin au 03.21.99.51.42



La seconde tranche de 16 logements est en cours de construction. La livraison est prévue en fin d'année.



Les lots 3, 5 et 8 sont encore disponibles.

"Le clos des 4 saisons"

Des cottages tout confort proches du centre ville



En lieu et place de l'ancien camping des Ormes, (zone PLU NH : naturelle de loisirs) la résidence du clos des 4 saisons va prochainement voir le jour. 18 cottages orientés plein sud vont être aménagés. Sur un terrain de 300 à 400 m², d'une superficie habitable de 78 m² avec terrasse ornée d'une pergola en bois et jardin privatif, l'architecture de chaque habitation est

conçue pour s'intégrer à son environnement naturel. A l'intérieur, 3 chambres, deux salles de douche et un séjour de 30m² avec cuisine équipée. Le lotissement sera clôturé par un portail motorisé.

Les travaux devraient débuter en septembre et les premiers logements pourraient ainsi être livrés au printemps 2019.

Pour la beauté de vos jardins

Installé depuis le début de l'année, Frédéric Doualle propose des prestations de paysagiste à Merlimont et alentours. Riche de 17 années d'expérience, ce Merlimontois peut entretenir votre jardin et y créer des espaces verts. Ancien pompier, il peut également vous débarrasser des nids de guêpes et de frelons. Vous pouvez le trouver au 219 allée des Courlis et le joindre au 06.59.36.06.42.



Bienvenue à Merlimont !

France Literie

Ouvert depuis début juin, Léo Marneff accueille ses clients 7j/7 de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h dans des locaux tout neufs sur la zone de Leroy Merlin. Vous y trouverez tout le nécessaire pour la literie, du matelas à la taie d'oreiller ainsi qu'un large choix de convertibles pour le salon.



A 23 ans, il obtient la médaille du courage et du dévouement

Dès son plus jeune âge, Pierre Lacroix voulait entrer dans la police. Une fois son bac en poche, la formation de "cadet de la République" lui permet de passer le concours d'entrée à l'école de police. En 2016, il intègre le commissariat de Boulogne-sur-Mer en tant qu'adjoint de sécurité. Un véritable apprentissage du terrain pour Pierre durant lequel il a vécu une expérience marquante.



Appelés pour une intervention au fort de l'Heurt sur la plage du Portel, Pierre et ses supérieurs sont arrivés quelques minutes avant les pompiers. Une famille venue ramasser des moules s'est fait surprendre par la marée montante de chaque côté du fort. A la vue des

uniformes, les naufragés se sont précipités vers la plage et les enfants se sont très vite retrouvés sans avoir pied. N'écoutant que leur courage Pierre et son collègue sont allés les secourir. Les pompiers ont ensuite pris le relais des deux policiers. Cet acte de bravoure a valu à ce Merlimontois une lettre de félicitation de l'État qui lui a décerné la médaille du courage et du dévouement. Aujourd'hui, Pierre Lacroix termine sa formation à l'École de police de Rouen. En septembre il obtiendra le grade de "stagiaire gardien de la paix" et sera affecté à la Préfecture de police de Paris pour 8 ans. Cette médaille, Pierre en est fier. Fier de montrer que la police ne fait pas que de la répression. Bravo à lui et félicitations !

Au poulet Daisy - ré !



Après plusieurs visites, Daisy et Arnaud Flamme ont eu un coup de coeur. De plus, ils croisaient souvent des citoyens Merlimontois qui leur demandaient de s'installer afin qu'il y ait un boucher sur le secteur plage.

En fin d'année 2017, ils se sont lancés et ont

repris ce commerce pour en faire une boucherie, traiteur, rôtisserie. Ouverts depuis mi-juin, ils proposent en plus de la boucherie traditionnelle, des sandwiches et des crudités.

Le magasin, situé au 70 avenue de la plage, sera ouvert tous les jours de 8h à 19h en été. Les horaires hors saison ne sont pas encore fixés. En hiver, Daisy et Arnaud resteront ouverts tous les week-end.

Cré A. Event, pour organiser vos fêtes

Astrid Léchevin est attachée à Merlimont. C'est pourquoi elle a choisi d'exercer son métier de décoratrice et organisatrice d'événements dans sa maison près du lac.



Elle propose une large gamme de services aux particuliers (mariages et autres fêtes familiales) et aux professionnels (séminaires d'entreprise, salons...), mais aussi des prestations plus spécifiques comme la location de déco ou des choix de cadeaux personnalisés. Astrid exerce sur RDV au 14 allée des Flamands Roses. 06.74.22.98.47

Une nouvelle directrice pour les accueils de loisirs



Du 9 juillet au 17 août, 120 enfants de 3 à 15 ans vont fréquenter les accueils de loisirs de la commune. Cette année, c'est Perrine Berteaux qui tient les rennes.

Elle a travaillé durant 3 ans en animation périscolaire près d'Amiens tout en encadrant des centres de vacances et de loisirs durant les vacances. Elle est devenue directrice l'an dernier en passant son BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Direction). Aujourd'hui en formation d'assistante de service social à Etaples, elle continue de travailler dans la direction d'accueil de loisirs dans notre commune. Son projet pédagogique tourne autour de la découverte, la créativité et l'expression. De nombreuses activités attendent les enfants, sportives, manuelles, des sorties, du camping et des grands jeux. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Des p'tits nouveaux à la mairie



Véronique De Paoli a intégré les effectifs en mai suite au départ de Charlotte Provin. Elle gère les réseaux sociaux, la communication de la ville et l'agenda des élus. Originaire du secteur, elle a travaillé dans le médico-social tout en étant correspondante locale de presse.

Depuis son arrivée, elle couvre les manifestations organisées par la ville, s'occupe des relations avec la presse et rédige le MAG "Aime Ma ville".



John Lancial est arrivé en mars pour renforcer l'équipe du service animation - associations - jeunesse et culture suite au transfert de Clément Paillard à la CA2BM.

Sa spécialité, c'est le sport. Il encadre ainsi toutes les animations sportives estivales pour les enfants et les adultes. Il propose une nouveauté avec le réveil musculaire. Il a également à coeur de développer une série d'animations tournées vers la nature et l'environnement.

GIFI des idées de Génie !

C'est dans un magasin de plus de 2000 m² que Grégory Fioretta et son équipe de 10 salariés accueillent la clientèle depuis le 6 juin. L'enseigne GIFI a élu domicile dans la zone de Leroy Merlin afin de proposer une plus large gamme de produits, dans un cadre plus convivial et entièrement neuf. Un programme VIP est mis en place permettant aux clients les plus fidèles de bénéficier d'offres promotionnelles toute l'année. Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30.



STAGES

Du lundi 9 au vendredi 13 juillet
Percussions Africaines

Devant le Bureau d'informations touristiques ou salle Navez - 10h à 12h
2.5 € la séance ou 10 € la semaine



Du lundi 16 au vendredi 20 juillet
Aquarelles

Salle Navez - 9h30 à 12h30
28 € la semaine

Arts du cirque

Devant le Bureau d'informations touristiques - 10h à 12h
2.5 € la séance ou 10 € la semaine



Du lundi 23 au vendredi 27 juillet
Slackline

Devant le Bureau d'informations touristiques ou salle Navez - 10h à 12h
2.5 € la séance ou 10 € la semaine

Du lundi 30 au vendredi 3 août
Kinball

Devant le Bureau d'informations touristiques ou salle Navez - 10h à 12h
2.5 € la séance ou 10 € la semaine

Lundi 9 juillet
Sortie pêche à pied
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mardi 10 juillet
Animation sportive
Strong by Zumba
Place de la Chapelle
11h à 12h - gratuit

Concours de château de sable (3-6 ans)
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - gratuit

Mercredi 11 juillet
Visite du jardin "bois Lurette"
Villa de Victor Poulain
RDV bureau d'informations touristiques - 10h30 - gratuit

Jeux en bois et jeux anciens
Place de la Chapelle
10h à 17h30 - Gratuit

Jeudi 12 juillet
Réveil musculaire
Place de la Chapelle
9h - gratuit avec dégustation de smoothies en fin de séance

Sortie nature "sentier sur pilotis"
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Vendredi 13 juillet
Soirée discothèque
Place de la Chapelle
21h - 1h - gratuit

Retraite aux flambeaux
RDV sentier sur pilotis
21h45 - Gratuit

Feux d'artifice
Front de Mer - 23h



Samedi 14 juillet de 12h à 18h
Dimanche 15 juillet de 10h à 18h
Salon des Passionnés
Salle Polyvalente - Entrée Gratuite

Lundi 16 juillet
Initiation au tir à l'arc
A partir de 7 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mardi 17 juillet
Sortie pêche à pied
RDV bureau d'informations touristiques - 10h - 2,5 €

Animation sportive
Strong by Zumba
Place de la Chapelle
11h à 12h - gratuit



Mercredi 18 juillet
Jeux en bois et jeux anciens
Place de la Chapelle
10h à 17h30 - Gratuit

Jeudi 19 juillet
Réveil musculaire
Place de la Chapelle
9h - gratuit avec dégustation de smoothies en fin de séance

Atelier création de cerf volant
A partir de 7 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Festival OFF - Rock en Stock
Place de la Chapelle - 21h



Vendredi 20 juillet
Exposition de photographies
Merlimont Vintage - Salle Navez
14h - gratuit

Châteaux de sable contre marée
A partir de 6 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 gratuit



Festival des films anciens
Merlimont vintage - Salle Navez
21h - gratuit

Samedi 21 juillet
Vide grenier - Place de la gare
8h à 18h - 3.50 € le mètre

Sardinade
Salle polyvalente de 9h à 23h

Dimanche 22 juillet
Soirée Karaoké
Place de la Chapelle
21h - gratuit

Lundi 23 juillet
Randonnée familiale
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mardi 24 juillet
Animation sportive
Strong by Zumba
Place de la Chapelle
11h à 12h - gratuit

Concert de Ray Banana
Place de la Chapelle
21h - gratuit

Mercredi 25 juillet
Jeux en bois et jeux anciens
Place de la Chapelle
10h à 17h30 - Gratuit



Concours de dessin sur trottoir
A partir de 3 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - gratuit

Soirée Strong by Zumba
Place de la Chapelle
21h à 22h30 - gratuit

Jeudi 26 juillet
Réveil musculaire
Place de la Chapelle
9h - gratuit avec dégustation de smoothies en fin de séance

Théâtre "La retraite au landau"
par la troupe "Effet Mer"
Salle polyvalente
20h30 - 5€

Vendredi 27 juillet
Initiation au tchoukball
A partir de 7 ans
Place de la Chapelle
14h30 - 2.5 €

Samedi 28 juillet
Journée de l'innovation avec le comptoir Boulanger - initiations à divers engins électroniques
Place de la Gare
14h à 18h - gratuit

Projection pour le centenaire "la grande guerre en images"
Salle Navez
17h - gratuit



Le devoir de mémoire s'impose à chacune et chacun d'entre nous, pour ne pas oublier les conflits qui ont marqué notre histoire en lettres de sang. Il y a presque 100 ans, le 11 novembre 1918, les généraux allemands et alliés signaient l'Armistice qui allait marquer la fin d'une guerre qui a fait plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés dont 8 millions de civils. Bien sûr, 100 ans c'est long, c'est loin... C'est la raison pour laquelle Mary BONVOISIN a confié à Cécile MIOTTI, adjointe à la vie associative, à la culture et au patrimoine, l'animation d'un groupe de travail pour la préparation de la commémoration de la fin de la « Der des Der ». Ce groupe de passionnés d'histoire et de généalogie s'est réuni régulièrement pendant plus d'un an. Premier fruit de cet important travail, une exposition qui mettra en lumière les recherches effectuées sur les merlimontois dont les nom et prénom sont inscrits sur notre monument aux morts.

Merlimont

Samedi 14 et Dimanche 15 Juillet

Centenaire de la Grande Guerre
1918 / 2018

Exposition

«Nos Poilus Merlimontois»

Salle Navez
10h à 18h

Entrée Libre

La bibliothèque de plage

Installée dans un petit chalet en bois, la bibliothèque de plage sera ouverte du 10 juillet au 25 août, du mardi au samedi de 15h à 18h. Vous y trouverez un large choix de livres qui sont renouvelés régulièrement afin de vous permettre de dévorer des bouquins sur le sable chaud de notre station.

En cas de mauvais temps, rendez-vous à la bibliothèque de Merlimont village, rue Auguste Biblocq (03.21.84.81.37)

STAGES

Du lundi 6 au vendredi 10 août
Arts du cirque

Devant le Bureau d'informations touristiques - 10h à 12h
2.5 € la séance ou 10 € la semaine



Aquarelles

Salle Navez - 9h30 à 12h30
28 € la semaine



Du lundi 13 au vendredi 17 août
Nouveaux sports

Devant le Bureau d'informations touristiques - 10h à 12h
2.5 € la séance ou 10 € la semaine

Du lundi 20 au vendredi 24 août
Sports collectifs

Devant le Bureau d'informations touristiques - 10h à 12h
2.5 € la séance ou 10 € la semaine



Tout l'été ouvrez l'oeil !

Christsian Quillot propose gratuitement des tours de magie et de mentaliste dans la station.

Lundi 30 juillet
Visite du jardin "bois Lurette"
Villa de Victor Poulain
RDV bureau d'informations touristiques - 10h30 - gratuit

Mardi 31 juillet
Animation sportive
Strong by Zumba
Place de la Chapelle
11h à 12h - gratuit

Atelier Graff - à partir de 10 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 3 €

Mercredi 1^{er} août
Atelier Cadre photo
A partir de 6 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.5 €

Jeux en bois et jeux anciens
Place de la Chapelle
10h à 17h30 - Gratuit

Concert de Jefferson and Bill
Place de la Chapelle
21h - gratuit

Judi 02 août
Réveil musculaire
Place de la Chapelle
9h - gratuit avec dégustation de smoothies en fin de séance

Visite du jardin "bois Lurette"
Villa de Victor Poulain
RDV bureau d'informations touristiques - 10h30 - gratuit

Théâtre "La retraite au landau"
par la troupe "Effet Mer"
Salle polyvalente
20h30 - 5€

Vendredi 03 août
Initiation au tir à l'arc
A partir de 7 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €



Soirée Karoké
Place de la Chapelle
21h - gratuit

Conférence "la lune et le soleil"
Salle Navez
21h - gratuit

Samedi 4 août
Spectacle chanté - Merlimontmartre
Salle polyvalente
21h - gratuit

Dimanche 5 août
Jazz Band Dixieland Combo
Place de la Chapelle
12h à 17h - gratuit

Lundi 6 août
Sortie Nature - les laisses de mer
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mardi 7 août
Animation sportive
Strong by Zumba
Place de la Chapelle
11h à 12h - gratuit

Atelier Graff - à partir de 10 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 3 €

Mercredi 8 août
Jeux en bois et jeux anciens
Place de la Chapelle
10h à 17h30 - Gratuit

Animation jeux de balles
A partir de 3 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.5 €

Concert Amis Chemin
Place de la Chapelle
21h - gratuit

Judi 9 août
Réveil musculaire
Place de la Chapelle
9h - gratuit avec dégustation de smoothies en fin de séance

Théâtre "La retraite au landau"
par la troupe "Effet Mer"
Salle polyvalente
20h30 - 5€

Vendredi 10 août
Animation Olympiades
A partir de 6 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.5 €

Samedi 11 août
Soirée Karoké
Place de la Chapelle
21h - gratuit



Samedi 11 août
Randonnée crépusculaire
(4 et 8 km) sentier dunaire - plage
RDV place de la gare - 19h - 2 €

Dimanche 12 août
Visite du jardin "bois Lurette"
Villa de Victor Poulain
RDV bureau d'informations touristiques - 10h30 - gratuit

Lundi 13 août
Atelier création de cerf volant
A partir de 7 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mardi 14 août
Animation sportive
Strong by Zumba
Place de la Chapelle
11h à 12h - gratuit

Atelier fabrication de jeu de balle
A partir de 4 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mercredi 15 août
Fête de l'Assomption
Bénédictin de la Mer
Plage sud (base nautique) - 10h
Procession et messe au calvaire des marins
Avenue de la plage vers boulevard de la Manche - 18h30

Concert Happiness
Place de la Chapelle - 21h - gratuit

Judi 16 août
Réveil musculaire
Place de la Chapelle
9h - gratuit avec dégustation de smoothies en fin de séance

Sortie Nature - Randonnée VTT
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Soirée Strong by Zumba
Place de la Chapelle
21h à 22h30 - gratuit

Vendredi 17 août
Sortie nature "sentier sur pilotis"
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Exposition de photographies
Merlimont Vintage - Salle Navez
14h - gratuit

Festival des films anciens
Merlimont vintage - Salle Navez
21h - gratuit

Samedi 18 août
Soirée estivale du club nautique
Salle polyvalente

Projection pour le centenaire
"la grande guerre en images"
Salle Navez - 17h - gratuit

Dimanche 19 août
Brocante de la Plage
8h à 18h - Avenue de la plage

Lundi 20 août
Concours de château de sable (3-6 ans)
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - gratuit

Mardi 21 août
Animation sportive
Strong by Zumba
Place de la Chapelle
11h à 12h - gratuit

Randonnée sportive
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mercredi 22 août
Jeux en bois et jeux anciens
Place de la Chapelle
10h à 17h30 - Gratuit

Atelier carte pop-up
A partir de 3 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Concert Twenty miles of wayside
Place de la Chapelle - 21h - gratuit

Judi 23 août
Réveil musculaire
Place de la Chapelle
9h - gratuit avec dégustation de smoothies en fin de séance

Vendredi 24 août
Sortie nature "sentier Cochevis"
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Lundi 27 août
Sortie pêche à pied
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2,5 €

Mercredi 29 août
Atelier multi-sport
A partir de 7 ans
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.5 €

Judi 30 août
Réveil musculaire
Place de la Chapelle - 9h - gratuit

MARCHE ESTIVAL
Chaque lundi du 9 juillet au 20 août de 18h à 22h

Produits du terroir, artisanat, animations musicales - Place de la Chapelle

MARCHE DES PRODUITS DU TERROIR

Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 août
Place de la Chapelle

LES MARCHES TRADITIONNELS

Du 15 juin au 15 septembre les marchés se tiennent chaque lundi et vendredi place de la gare (face à la salle polyvalente)
Du 15 septembre au 15 juin chaque lundi sur la place de la Haye et le vendredi sur la place de la Chapelle

LA NUIT DES ETOILES

Samedi 4 et Dimanche 5 août
Animations, maquettes, photos, observations, conférences
Salle Navez de 10h à 18h - Gratuit

Observation du ciel sur l'esplanade
Samedi 4 août à 21h30 - gratuit

INITIATION A LA DANSE EN LIGNE

Du lundi au vendredi du 30 juillet au 24 août - Place de la chapelle
14h30 - gratuit

VOLLEY VACANCES

Du 9 juillet au 19 août
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h - Les week-end de 15h à 19h : tournois - RDV sur la plage
Tarifs :
Saison complète : 90 €
Semaine : 30 €
Journée : 8 €
Matinée : 5 €
Après-midi : 4 €



EXPOSITION

« Les poilus de Merlimont »
Les 15 et 16 septembre 2018 pour les journées du patrimoine
Salle Navez - Entrée gratuite



Salon Retrogaming

5^e édition

Samedi 3 et dimanche 4 Novembre 2018

Salle des Tennis

Merlimont

Exposition Vente

Animations Tournois

Nombreux lots à gagner !

Jeu de Plateaux

Expo LEGO

Nombreux Stands



**TOURNOIS DE
JEUX VIDEO**



**DUCK HUNT
CHALLENGE**

**Street Fighter
Mario Kart
Bomberman...**

EXPO STAR WARS

AVEC L'ASSOCIATION
STAR WARS COTE D'OPALE



**Entrée
Libre**

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUE : 03.21.94.32.90

